

March 30, 2011

**SESSION DE FORMATION
INTERDIOCESAINE : LE GENIE DE LA FEMME
AU SERVICE DE L'EGLISE-FAMILLE-DE-DIEU.**

**PARTICIPATION DE LA FAMILLE A LA VIE ET A LA MISSION
DE L'EGLISE-FAMILLE DE-DIEU**

--

C'est avec une grande joie que j'ai accueilli l'invitation du Centre Interdiocésain de Pastorale, Catéchèse et Liturgie (CIPCL) pour apporter ma petite pierre à l'édifice de l'Eglise-famille-de-Dieu. Je suis heureux de venir encourager cette initiative inédite qui fait se rencontrer les délégués des familles de Kindu, de Kasongo, d'Uvira, de Goma, de Butembo et de Bukavu. Le thème général m'a impressionné : « LE GENIE DE LA FEMME AU SERVICE DE L'EGLISE-FAMILLE-DE-DIEU ». Mon souhait est que ces assises déclenchent une synergie entre les agents pastoraux de manière à fonder, solidement et prioritairement, la pastorale familiale dans nos diocèses respectifs.

En effet, « La sollicitude pastorale pour la famille régulièrement constituée signifie, concrètement, l'engagement de toutes les instances de la communauté ecclésiale locale pour aider le couple à découvrir et à vivre sa vocation et sa mission nouvelles. Pour que la famille devienne toujours davantage une vraie communauté d'amour, il est nécessaire que tous ses membres soient aidés et formés à leurs responsabilités en face des nouveaux problèmes qui se présentent, au service réciproque, à la participation à la vie de la famille¹. »

Notre exposé s'articulera sur les deux axes qui constituent le sous-thème qui nous a été proposé, à savoir :

¹ JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique « Familiaris Consortio » sur les tâches de la famille chrétienne*, 1981, n° 69. Nous l'abrégerons par F.C.

1

Session de formation interdiocésaine : Amani, du 27 mars au 3 avril 2011,

A. Roger RUBUGUZO MPONGO, Participation de la famille à la vie et à la mission de l'Eglise-Famille-de Dieu.

1. La participation de la famille à la vie de « l'Église-Famille -de-Dieu » :

Dans un premier temps, nous situerons historiquement ce concept « Église-Famille-de Dieu » ; nous dégagerons, ensuite, les enjeux pastoraux de ce concept pour nos églises d'Afrique. Les expériences du mouvement spirituel « jamaïste », en République démocratique du Congo, de *l'Ujamaa*, en Tanzanie et de la prise de conscience d'une nouvelle vision ecclésiale au Burkina, nous aideront à interroger nos réalités locales afin de nous inscrire concrètement dans l'héritage africain de Jean-Paul II, selon l'esprit de son Exhortation apostolique post-synodale « *Ecclesia in Africa* »².

2. La participation de la famille à la mission de « l'Église-Famille-de Dieu » : Cette mission s'inscrit dans cette « communauté de vie et d'amour », la famille est insérée dans le mystère de l'Église au point de participer, à sa façon, à la mission de salut qui lui est propre. En effet, les époux et les parents chrétiens, en vertu du sacrement, « ont ainsi, en leur état de vie et dans leur ordre, un don qui leur est propre au sein du peuple de Dieu³. » Ainsi, non seulement, ils « reçoivent » l'amour du Christ en devenant une **communauté « sauvée »**, mais ils sont également appelés à « transmettre » à leurs frères le même amour du Christ, en devenant ainsi une **communauté « qui sauve »**. Le Concile Vatican II présente cette famille chrétienne sous deux aspects fondamentaux ; elle est, en même temps :

- **fruit et signe de la fécondité surnaturelle de l'Église et, par son témoignage,**

² JEAN-PAUL II, *Exhortation apostolique post-synodale « Ecclesia in Africa » (14.09.1995) : AAS 88 (1996) 5-82.*

³ CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, « *Lumen Gentium* », *Constitution dogmatique sur l'Église*, n°11.

- **elle est participation de la maternité de l'Église⁴. Nous découvrirons ensemble la noblesse et les exigences d'une telle mission.**

I LA PARTICIPATION DE LA FAMILLE À LA VIE DE « L'ÉGLISE-FAMILLE-DE-DIEU » :

A. « ÉGLISE - FAMILLE - DE - DIEU » : LE CONCEPT ET SON HISTOIRE

La Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), dans son Instruction à l'usage des agents de l'évangélisation et de la catéchèse pose sans ambiguïté la question relative à ce concept « Eglise-famille-de-Dieu », avant d'en préciser les contours : « On en parle beaucoup, mais qu'entend-on réellement par cette expression ? Qu'implique-t-elle concrètement dans la vie de l'Église ? Dans quelles sources traditionnelles cette image plonge-t-elle ses racines ? En parlant de la réalité de l'Église Famille de Dieu sommes-nous en présence d'une nouveauté doctrinale, ou même d'une invention africaine ? L'étude révélera que cette image trouve son origine dans la Révélation divine et dans la Tradition ecclésiale. Néanmoins, cette sensibilité africaine à la réalité de la famille explique l'intérêt que les pasteurs africains y portent. Quelle est alors la spécificité de la réalité de la famille en Afrique ? Quels éléments met-on en évidence pour que l'on fasse de l'expression Famille de Dieu une des formules les plus aptes à traduire la nature de l'Église en Afrique ?⁵ »

L'histoire de la théologie africaine situe le concept « Eglise-Famille-de-Dieu » dans l'expérience pastorale de l'Église de Haute-Volta

⁴ *Ibid.* n°41. Jean-Paul II inscrit cette famille au cœur de la communauté ecclésiale (et paroissiale). Celle-ci est qualifiée de « communauté à la fois sauvée et salvatrice » lorsqu'elle est considérée dans sa double dimension universelle et particulière. Cette église particulière quant à elle, s'exprime et se réalise dans la communauté diocésaine, divisée pour des raisons pastorales en communauté plus petites parmi lesquelles la paroisse a une place à part, vu son importance particulière. *F.C.* n°70.

⁵ CONFÉRENCE EPISCOPALE NATIONALE DU CONGO, *Nouvelle évangélisation et catéchèse dans la perspective de l'Église Famille de Dieu en Afrique*, Ed. Secrétariat Général de la CENCO, Kinshasa-Gombe, 2000, n°3.

(actuellement Burkina Faso) et du Niger. Ce concept est né d'une lecture des signes de temps et du dialogue avec le monde, à la suite des nouveautés théologiques issues du Concile Vatican II. Cette expérience mémorable mérite d'être circonscrite dans l'ensemble d'autres mouvements qui, malgré les déviations, ont tenté de « valoriser » la famille africaine comme lieu d'émergence d'une pensée, d'une spiritualité ou d'une politique adaptées aux réalités locales, notamment, en RD Congo et en Tanzanie.

A.1. *Le mouvement de la Jamaa. Une expérience spirituelle congolaise*

La *Jamaa* (famille en swahili) comme mouvement laïc de spiritualité conjugale et familiale était composé des couples chrétiens. Sous l'initiative du père Placide Tempels (Prêtre missionnaire, Franciscain belge, auteur du livre controversé intitulé *Philosophie Bantu*, des années 40), le mouvement avait un objectif pastoral axé sur la vie matrimoniale, à la lumière de la Parole de Dieu, des expériences conjugales au sein des foyers et dans les quartiers. Il était question d'approfondissement des sacrements et, spécialement, du sacrement de mariage. Socialement, les membres du « mouvement jamaïste » étaient solidement unis et se considéraient, volontiers, comme frères et sœurs (Undugu-Fraternité) au sein de la même « famille », de la grande famille (*jamaa*) que Jésus est venu nous révéler.

Les déviations du *mouvement jamaïste* ont conduit les Evêques du Congo à interdire le mouvement, tout en proposant la vraie doctrine catholique et ses exigences par rapport aux réalités familiales africaines. Deux camps se sont formés : le premier, fidèle à l'Eglise catholique, la *Jamaa takatifu* (Sainte Famille) et le second, celui des dissidents, a préféré rejoindre les églises indépendantes.

A.2. L'Ujamaa : modèle du socialisme africain en Tanzanie

Cette expérience politique initiée par Mwalimu Julius Nyerere avait comme but : « de donner naissance à un socialisme africain inspiré notamment par la réalité africaine de la famille. L'idée fut lancée de regrouper des paysans dans les villages en vue de s'engager dans la bataille du développement⁶. »

Nyerere voulait, en effet, « inculturer » le socialisme scientifique à l'histoire et à la réalité de la famille africaine, une famille élargie. Cette expérience fondamentalement politique, malgré ses limites, a inspiré certains Evêques tanzaniens (dont Mgr Moleka) dans la redynamisation de la pastorale des villages et des communautés de base.

Si les expériences de la jamaa au Congo et de l'ujamaa en Tanzanie ont tellement insisté sur la famille comme fondement de la société africaine, il a fallu attendre l'expérience des Eglises locales du Burkina Faso (Haute Volta) - Niger pour une vraie remise en question du modèle ecclésial africain et une proposition concrète d'un nouveau modèle inspiré de l'Eglise-Famille de Dieu.

⁶ Mbonimpa M., *Idéologies de l'indépendance africaine*, Paris, 1989, p. 192.

A.3. L'Eglise-Famille-de Dieu au Burkina Faso- Niger

Selon Kusiele Dabire J.M., c'est une crise scolaire⁷ qui a déclenché ce renouveau ecclésial en Afrique. En effet, en 1964, est intervenue une crise scolaire qui a suscité des tensions et oppositions entre les autorités ecclésiales et politiques. Cette crise s'était soldée le 12 février par la décision de l'épiscopat de remettre les écoles privées catholiques au gouvernement. « En fait, le nœud du conflit était le retard de plus en plus long des subventions de l'Etat à l'Eglise, retard qui provoquait des dettes dans les caisses diocésaines, finalement trop lourdes à supporter. Du point de vue pastoral, la crise a révélé progressivement que, malgré le grand nombre des chrétiens dans le pays, il n'y avait pas une conscience claire de communauté chrétienne susceptible de se concrétiser en personne morale et juridique, et surtout capable d'assumer ses responsabilités vis-à-vis d'elle-même et devant l'Etat⁸. »

Cette situation a révélé des problèmes théologiques et pastoraux tels que :

- L'absence des communautés ecclésiales vivantes : elle révèle le fossé énorme qui existait entre la hiérarchie ecclésiale et la base ; entre la foi reçue et la culture vécue localement.
- Ce problème entre la foi et la culture montre les failles d'une évangélisation qui s'est contentée du nombre des baptisés, sans corrélation avec la vie concrète des gens. Ce qui conduit souvent à ce que certains théologiens appellent « concubinage religieux » des chrétiens qui sont souvent à la messe au matin, et au soir chez les devins !

⁷ KUSIELE DABIRE J.M. *L'Eglise-famille-de-Dieu en Afrique. Approche théologique doctrinale et pastorale*, RICA0 n° 14-15, 1996, p. 84.

⁸ *Ibidem*.

- Cependant, « le résultat positif de cette crise scolaire fut la prise de conscience des laïcs d'un christianisme trop individuel, et de la nécessité d'organiser les fidèles en 'communauté chrétienne' d'où naîtra l'image ecclésiologique de « l'Eglise-famille-de-Dieu » au Burkina-Faso ⁹»

- C'est après dialogue et concertation avec la base, en avril 1977, que les évêques du Burkina-Faso, dans leur message historique, décidèrent de s'engager à édifier prioritairement une Eglise-famille-de-Dieu », selon les souhaits des chrétiens.

- Voici le message pascal de ces évêques, dans lequel ils expriment leurs options fondamentales :

« Le peuple de Dieu qui est en Haute-Volta, conscient de l'honneur qui est fait à chacun de ses membres de partager gratuitement la vie divine en Jésus Christ, s'engage désormais à réaliser à tous les niveaux de sa communauté, l'esprit et la structure de « l'Eglise-famille-de Dieu » parmi les hommes. Nous nous inspirons en cela du modèle sublime de Trinité Sainte, de l'héritage des chrétiens de la primitive Église, et des valeurs positives que nous offre la famille africaine traditionnelle¹⁰. »

De quelle famille s'agit-il dans ce nouveau modèle africain d'Eglise-famille-de-Dieu ? Les Évêques sont conscients que la famille est une communauté des frères et sœurs, descendants d'une même souche (regroupés en case) ayant un ancêtre commun, gouvernés par un seul chef de famille. Cependant, ils ne fondent pas le concept de l'Eglise-famille-de-Dieu sur le modèle de la famille ancestrale mais sur ses valeurs positives : la solidarité et la communion fraternelle. Dans cette perspective, les valeurs de la famille africaine traditionnelle peuvent nous aider à bien comprendre

⁹ *Ibidem*, p.84.

¹⁰ *Ibidem*, p. 89.

March 30, 2011

**SESSION DE FORMATION
INTERDIOCESAINE : LE GENIE DE LA FEMME
AU SERVICE DE L'EGLISE-FAMILLE-DE-DIEU.**

l'esprit de l'Eglise. Les Evêques du Burkina-Faso (Haute Volta) - Niger insistent sur l'idéal familial de la culture africaine comme socle anthropologique pour une théologie de l'Eglise-famille-de-Dieu.

B. LE ROLE PASTORAL DE LA FAMILLE

Dans sa conférence de presse, Mgr Tomko, secrétaire général du Synode sur la famille (1980), explicite le contexte, la signification, et la sollicitude pastorale qui ont conduit les réflexions en vue du Synode sur la famille :

« C'est en même temps un thème des plus actuels puisque les problèmes de la famille sont aujourd'hui l'objet de nombreux débats et retiennent un peu partout l'attention. Le choix d'un sujet aussi important et aussi délicat montre que l'on prend de plus en plus conscience **du rôle pastoral de la famille dans la vie de l'Eglise et que l'on souhaite que la famille chrétienne ne soit plus seulement objet de l'activité pastorale mais devienne toujours d'avantage un authentique sujet de cette activité.** Pour y aboutir, il faut que la famille chrétienne vive réellement les valeurs chrétiennes qui sont aussi des valeurs humaines et accomplisse la mission et les tâches qui lui sont propres¹¹. »

 11

Conférence de presse de Mgr TOMKO, Secrétaire général du Synode (18 septembre 1980), *Documentation Catholique* n°1794, 1908, col. 929.

Précisons, cependant, qu'au plan juridique, le Synode n'a aucune compétence législative. Il est au service du Pape qui, pour exercer son ministère, a besoin d'être informé de la façon dont les fidèles vivent leur foi, aiment et espèrent à travers les aléas de l'histoire ; et donc de la manière dont ils sont engagés en vue du Royaume.

Quant au contenu de l'enseignement synodal, il ne se réduit pas non plus aux seuls textes rendus publics, fussent-ils officiels ! Dans son intervention au Synode sur la famille, l'Archevêque de Malines-Bruxelles, le lendemain de la publication de l'Encyclique *Humanae Vitae*, reconnaissait l'ampleur de la doctrine sur le mariage et sur la famille. Il reconnaissait donc, d'une manière implicite, l'ampleur de la doctrine sur la personne humaine dans son enracinement ontologique et sociologique quand il affirmait :

« Il ne s'agit pas d'un traitement complet concernant l'homme dans le cadre du mariage...c'est un immense domaine sur lequel le magistère de l'Eglise peut et peut-être doit revenir avec un traitement plus complet, plus systématique et plus synthétique ». Cf. Intervention de Mgr Godfried Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles ; dans *Documentation Catholique*, n°1795, 1980, col. 1004.

Nous anticipons ces interventions qui sont riches par leur pertinence, leur diversité et leur sensibilité théologiques. Elles rendent compte des questions et réponses des diverses Eglises locales, représentées par 216 Evêques, 43 auditeurs et auditrices, 10 experts officiels... Il serait donc irréaliste d'attendre des travaux d'un seul mois (du 26 septembre au 25 octobre 1980) toutes les réponses aux questions que posent le mariage et la famille aujourd'hui. Et, disons-le explicitement, les échanges, les enrichissements mutuels, les précisions théologiques sur les questions pointues, débordent les textes du secrétariat général et du rapporteur, et même de l'exhortation sur les tâches de la famille.

9

Session de formation interdiocésaine : Amani, du 27 mars au 3 avril 2011,
A. Roger RUBUGUZO MPONGO, Participation de la famille à la vie et à la mission de l'Eglise-Famille-de Dieu.

En effet, il nous paraît judicieux de comprendre la démarche de l'Église en Synode, à la lumière de sa mission dans le monde d'aujourd'hui, une mission spécifiquement évangélique. C'est la mission du Christ qui continue dans l'histoire des hommes à travers les âges. C'est cette mission pour laquelle Jésus a prié : « *Père, j'ai achevé l'oeuvre que tu m'as donné à faire [...]. J'ai manifesté ton nom aux hommes* » (Jn 17, 4-6).

La mission des Apôtres, dont les Évêques sont les successeurs, est donc de faire connaître Dieu : la vraie vie, dit Jésus, c'est de « connaître Dieu en vérité » (Jn 17, 3). L'arrière-fond théologique que nous tenons à souligner se justifie dans cette perspective apostolique. En d'autres termes, le Synode des Evêques sur la famille est un « lieu » où l'Église exerce sa mission à travers la collégialité, en vue de l'annonce de cette mission fondamentale. C'est le destin de l'homme qui est en jeu ! Ce destin se joue dans cette quête de la connaissance de Dieu, de sa rencontre. Bien des théologiens, dont Jean-Paul II, aiment qualifier l'Église de « sacrement » de la rencontre de Dieu avec les hommes. Le rôle de l'Église est de « favoriser » cette rencontre, en vérité. Aussi le caractère ecclésial du Synode nous aidera-t-il à comprendre que chaque homme est situé dans un contexte historique spécifique au plan culturel et religieux. C'est là que Dieu le rejoint et l'invite à avancer, à grandir dans l'amour qu'il lui porte.

Le SYNODE parle de *la famille* en tant que « famille élargie » qui engendre et fonde la société. Ainsi, la famille chrétienne deviendra-t-elle la « petite église dans laquelle se reflète et revit le mystère de l'Église du Christ¹² ! » Pour Jean Paul II, le concept de « famille » évoque souvent quelque chose qui va au-delà de simples rapports fonctionnels ou de la seule convergence d'intérêts. La famille est, par sa nature, une

¹²

Idem, 86. C'est ce mystère de l'Église du Christ qui fera dire au Pape Jean-Paul II : « L'avenir de l'humanité passe par la famille ! ».

communauté fondée sur la confiance réciproque, le soutien mutuel et le respect sincère. Dans une famille chrétienne authentique, il n'y a pas de domination des plus forts ; au contraire, les membres les plus faibles sont doublement accueillis et servis, précisément en raison de leur faiblesse. Tels sont les sentiments qui, transposés au niveau de la « famille des nations » doivent prévaloir, avant même le strict droit, dans les relations entre les peuples. La spécificité de la famille chrétienne tient au fait que c'est la « communion conjugale » qui devient le fondement de cette communion qui rassemble parents, enfants frères et sœurs entre eux ; elle intègre les parents proches et les autres membres de la famille. Cette communion est appelée à se renouveler constamment selon le dynamisme que lui inspire Jésus-Christ, « l'aîné d'une multitude de frères » (Rm 8, 29). Ainsi, Jean-Paul II reprend les expressions comme « grâce de la fraternité » (St Thomas), « grâce de la famille » - « école d'humanité plus complète et plus riche » (G.S 52) pour signifier la richesse potentielle de cet amour qui anime les rapports interpersonnels entre les différents membres de la famille. « L'amour [...] est la force intérieure qui donne forme et vie à la communion et à la communauté familiales¹³ . »

C. CRISE DE LA FAMILLE OU CRISE DE LA SOCIÉTÉ ?

Le secrétaire général du Synode des Évêques, Mgr Tomko, dans sa conférence d'ouverture, faisait allusion aux questions essentielles qui préoccupent l'Église. Son intervention, comme prélude au Synode sur la famille, expose déjà les « certitudes et les problèmes » que traverse notre époque. Il les décrit en ces termes :

¹³

Familiaris Consortio, 21. La famille est définie, selon le dessein de Dieu, comme « communauté profonde de vie et d'amour » (*Gaudium et Spes*, 48 ; *Familiaris Consortio*, 17). Le n°18 définit l'amour comme « le principe interne, la force permanente et le but ultime ». Il est le premier devoir de la famille. La définition du n°21 est plus explicite : « L'amour qui anime les rapports interpersonnels entre les différents membres de la famille est la force intérieure qui donne forme et vie à la communion et à la communauté familiales ».

« De quoi s'agit-il en premier lieu : crise de la société ou crise de la famille ? [...] En tout cas, c'est une crise des valeurs fondamentales. Si fondamentales que de celles-ci non seulement le sort d'une civilisation ou de plusieurs en dépende, mais aussi celui de la société humaine comme telle et le destin de l'homme lui-même [...]. Mais quelles sont les valeurs fondamentales, universellement humaines et stables, et comment les situer face à la pluralité d'éléments liés aux diverses cultures et face à la pluralité de problématiques sociologiques, psychologiques ou juridiques du mariage et de la famille? [...] Comment Dieu voit-il le mariage et la famille, quel est leur destin, quelle lumière apporte l'Évangile dans la crise qui atteint ou menace cette réalité humaine ? Ce sont là des interrogations que l'Église de Dieu elle-même se pose à nouveau pour déduire de manière plus incisive sa propre tâche pastorale et celle de la famille. C'est dans ce but précis que se réunira au mois d'octobre le Synode des Evêques¹⁴. »

II LA PARTICIPATION DE LA FAMILLE À LA MISSION DE « L'ÉGLISE-FAMILLE-DE-DIEU »

Le Pape Jean-Paul II, dans l'exhortation *Familiaris Consortio*, donne une définition de la famille chrétienne qui dévoile la pertinence de l'expression « Église domestique » :
« La famille chrétienne est une révélation et une réalisation spécifique de la communion ecclésiale, c'est pourquoi elle peut et elle doit se dire Église domestique¹⁵. »

¹⁴

La famille chrétienne : Questions avant le Synode des Evêques de 1980. Certitudes et problèmes, dans *Documentation Catholique.*, n°1792, 1980, col. 816-822. Nous avons souligné, ci-dessus, l'importance que Paul VI accordait au Synode des Evêques dont la légitimité est issue du Concile Vatican II. Jean-Paul II, pour sa part, estime que « le Synode des Evêques est comme l'expression et un instrument particulièrement fructueux de la collégialité épiscopale », dans *Osservatore Romano* du 17- 18 septembre 1979.

¹⁵ *Idem*, 21.

Dans cet article où, pour la première fois, l'expression « Eglise domestique » est utilisée, le contexte concerne la « communion élargie de la famille ». En effet, cette communion concerne les parents et les enfants, les frères et les soeurs entre eux, les parents proches et autres membres de la famille¹⁶. » Et comme pour récapituler l'enseignement du Concile, le Pape nous propose une deuxième définition de l'« Eglise domestique » où cette « communion élargie » ouvre à la communion ecclésiale pour devenir « une école d'humanité » et où l'échange des dons solidifie la réciprocité entre les membres :

« Tous les membres de la famille, chacun selon ses propres dons, ont la grâce et la responsabilité de construire, jour après jour, la communion des personnes, en faisant de la famille une école d'humanité plus complète et plus riche. Pour construire une telle communion, un élément est fondamental, celui de l'échange éducatif entre parents et enfants, qui permet à chacun de donner et de recevoir¹⁷. »

Cette communion se construit, répétons-le, de l'intérieur. Elle est l'expression d'un cheminement personnel à la suite du Christ. C'est en Jésus-Christ, en qui nous sommes tous frères, « l'aîné d'une multitude de frères » (Rm 8, 29) que s'édifie cette « grâce de fraternité¹⁸. » Cette communion est l'œuvre de l'Esprit Saint, ajoute le Pape Jean-Paul II. « L'Esprit est la source vivante et inépuisable de la communion surnaturelle qui relie les croyants au Christ et les rassemble entre eux dans l'unité de l'Eglise de Dieu¹⁹. »

¹⁶ *Ibidem*

¹⁷ *Ibidem*.

¹⁸ « En réalité, la grâce de Jésus-Christ, [...] est par sa nature et son dynamisme interne une 'grâce de fraternité', comme l'appelle saint Thomas d'Aquin ». *Familiaris Consortio*, 21 cite la *Somme Théologique*, II^a-II^{ae}, 14, 2, ad 4.

¹⁹ *Familiaris Consortio*, 21.

Voilà pourquoi le Pape insiste sur cette expression « Eglise domestique » pour signifier le mystère qui fonde toutes les tâches de la famille : celle-ci est « le lieu de la révélation du mystère trinitaire ». C'est le lieu où se joue le destin de l'homme et de l'humanité. C'est le lieu du combat pour l'unité et où s'actualise la prière du Seigneur pour toute l'humanité déchue et déchirée par le péché.

« Que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous afin que le monde croie que tu m'as envoyé. Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un : moi en eux et toi en moi, afin qu'ils soient parfaits dans l'unité et que le monde reconnaisse que tu m'as envoyé et que tu les a aimés comme tu m'as aimé » (Jn, 17, 21-23).

Ce fondement trinitaire est essentiel ! Toutes les tâches de la famille chrétienne puisent à la source de l'amour. Par sa nature, la famille est « fille de l'Eglise. » Celle-ci, comme une mère, donne naissance à la famille chrétienne²⁰... Jean-Paul II enracine cette « naissance » dans la proclamation de l'Évangile : elle nourrit et soutient la famille chrétienne dans sa croissance... « En annonçant la Parole de Dieu, l'Eglise révèle à la famille chrétienne sa véritable identité, autrement dit, ce qu'elle est et ce qu'elle doit être selon le dessein du Seigneur²¹. »

C'est ici que se réalise mystérieusement cette maternité de l'Église envers la famille chrétienne. Par analogie, nous pouvons penser à ce lien indéfectible entre les parents et les enfants, sur le même principe du donner et du recevoir. Comment se réalise cette complémentarité dans (par) l'annonce de la Parole entre ces deux structures : Église et Église domestique ?

²⁰ *Idem*, 49.

²¹ *Ibidem*.

A « ÉGLISE DOMESTIQUE », ÉVANGÉLISATRICE ET MISSIONNAIRE.

En partant de « l'appel au mariage » vers « l'appel dans le mariage » Jean-Paul II inscrit la « petite église » dans ce dynamisme qui caractérise la « grande Eglise » : elle est toujours en chemin, et en permanente éducation dans la foi²². Il considère la célébration du mariage comme le lieu par excellence, non seulement de l'annonce de la Parole et de profession de foi, mais aussi de l'envoi en mission. Il reprend, constamment, le terme de ministère²³ pour désigner cette mission confiée aux « protagonistes » et célébrants du mariage.

Le dynamisme de l'annonce de la Parole vivifie l'Eglise à partir de la famille. D'où la nécessité d'un climat de dialogue et de service mutuel. En effet, l'exhortation sur les tâches de la famille explicite cette mission :

« L'Église en annonçant la Parole de Dieu, révèle à la famille chrétienne sa véritable identité, autrement dit, ce qu'elle est et ce qu'elle doit être selon le dessein du Seigneur. En célébrant les sacrements, l'Église enrichit et fortifie la foi chrétienne avec la grâce du Christ, en vue de sa sanctification pour la gloire du Père. En renouvelant la proclamation du commandement nouveau de la charité, l'Église anime et guide la famille chrétienne au service de l'amour, pour lui permettre d'imiter et de revivre

²² *Familiaris Consortio*, 51, citation de Paul VI, *Humanae Vitae*, 25. La formulation la plus forte et la plus explicite de cette tâche spécifique à la famille est tirée d'*Evangelii Nuntiandi*, 71. Jean-Paul II la reprend dans *Familiaris Consortio*, 52 : « La famille, comme l'Eglise, se doit d'être un espace où l'Évangile est transmis et d'où l'Évangile rayonne. Au sein donc d'une famille consciente de cette mission, tous les membres de la famille évangélisent et sont évangélisés. Les parents non seulement communiquent aux enfants l'Évangile mais peuvent recevoir d'eux ce même Évangile profondément vécu. Et une telle famille se fait évangélisatrice de beaucoup d'autres familles et du milieu dans lequel elle s'insère ».

²³ *Familiaris Consortio* 21 ; 38 « Le ministère d'évangélisation qui revient aux parents chrétiens est original et irremplaçable. On ne devra pas oublier que le service accompli par les époux et par les parents chrétiens en faveur de l'Évangile est essentiellement un service ecclésial ou, mieux, rentre dans le cadre de l'Eglise entière comme communauté évangélisée et évangélisatrice. En tant qu'il est enraciné dans l'unique mission de l'Eglise et qu'il en dérive, et en tant qu'ordonné à l'édification de l'unique Corps du Christ (1Co 12, 4-6 ; Eph. 4, 12-12), le ministère d'évangélisation et de catéchèse de l'Eglise domestique doit demeurer en union étroite et s'harmoniser consciemment avec tous les autres services d'évangélisation et de catéchèse, existant et agissant dans la communauté ecclésiale, soit diocésaine, soit paroissiale » *Idem*, 53.

l'amour même de donation et de sacrifice que le Seigneur Jésus nourrit pour l'humanité entière²⁴. »

Quant à l'Eglise domestique, elle participe à sa façon, à la mission de salut qui lui est propre :

« Les parents et les époux chrétiens [...] non seulement (ils) reçoivent l'amour du Christ en devenant une communauté sauvée, mais (ils) sont également appelés à transmettre à leurs frères le même amour du Christ, en devenant ainsi une communauté qui sauve. De la sorte, tout en étant fruit et signe de la fécondité surnaturelle de l'Eglise, la famille chrétienne devient symbole, témoignage, participation de la maternité de l'Eglise²⁵. »

Jean-Paul II consacre une partie importante de l'exhortation à cette mission ecclésiale de base, dans une famille chrétienne – communauté de foi et d'évangélisation²⁶. Le Pape souligne le rôle prophétique que la famille chrétienne doit accomplir, en collaborant efficacement, et de manière toute spéciale, à celui de Jésus-Christ Lui-même. Le prophète est à comprendre dans le sens de celui qui proclame le message, la révélation qu'il reçoit d'un autre. Il parle au nom de quelqu'un, il parle pour quelqu'un d'autre ! Pour le cas spécifique des époux chrétiens, ils sont conviés à « parler pour », (et) « de la part » du Christ Lui-même. C'est à eux qu'est confiée cette noble mission d'annoncer la « Parole définitive du Père. » Ils deviennent en quelque sorte le sacrement de l'Eglise, en annonçant Celui qui nous révèle l'amour du Père envers tout homme et tout l'homme. C'est ainsi que la famille chrétienne joue son rôle spécifique et irremplaçable : une mission salvatrice.

²⁴ *Familiaris Consortio*, 49

²⁵ *Ibidem* ; *L.G.* 41.

²⁶ *Familiaris Consortio*, 51-54.

Cette mission, comme nous l'avons dit, est une conséquence logique d'un amour authentique. Elle découle de la promesse des époux. Ils s'engagent l'un envers l'autre, et tous deux devant l'Eglise, à amener à l'existence dans leur vie conjugale cet unique « amour rédempteur du Christ. » C'est un amour, répétons-le, fondamentalement sponsal et sanctificateur. En effet, par la grâce du sacrement de mariage, ils sont à même d'actualiser cet amour.

Leurs enfants, comme nous venons de le voir, en sont les premiers bénéficiaires. Cet amour s'étend, ensuite à toute la « famille élargie », jusque dans le monde où ils exercent leurs activités. C'est donc en vertu de leur union sacramentelle dans le Christ que les époux chrétiens reçoivent et diffusent la grâce de l'amour sponsal. Ainsi ils deviennent les témoins fidèles, les prophètes par excellence, de son Amour rédempteur pour le monde entier. La Bonne Nouvelle qu'ils sont appelés à annoncer à toute créature²⁷ est avant tout l'Evangile de l'amour dont ils vivent. C'est l'amour de celui qui a aimé l'Eglise et qui s'est livré pour elle.

« [...] Le sacrement de mariage, qui reprend et propose à nouveau le devoir, déjà enraciné dans le baptême et dans la confirmation, de défendre et de diffuser la foi établit les époux et les parents chrétiens comme témoins du Christ jusqu'aux confins de la terre, comme véritables missionnaires de l'amour et de la vie. Une certaine forme d'activité missionnaire peut être accomplie déjà à l'intérieur de la famille. Cela se vérifie lorsque quelque membre de celle-ci n'a pas la foi ou n'est pas cohérent avec elle dans sa pratique. Les autres membres de la famille doivent alors lui donner un témoignage vécu de leur foi, apte à le stimuler et à le soutenir dans son cheminement vers la pleine adhésion au Christ Sauveur²⁸. »

²⁷

Mc, 16, 15.

²⁸ *Familiaris Consortio*, 54. De là découlent d'autres tâches qui, dans leurs richesses, structurent toute la quatrième partie de l'exhortation. Cette partie est essentiellement pastorale. Notre travail se limite aux fondements de la mission

Cette mission, selon Jean-Paul II, est enracinée dans le baptême. Elle édifie l'Eglise domestique et assure la croissance de ses membres. Ceux-ci ne prennent conscience de leur identité, de leur dignité et de leur responsabilité qu'à l'aide de la prière confiante et humble. Cette prière en commun offre à Dieu la vie de la famille²⁹. Et les parents, devenus « éducateurs de la prière », construisent la paix dans leur foyer³⁰ et témoignent de l'alliance pascale du Christ, grâce au rayonnement constant de la joie, de l'amour et de la certitude de l'espérance³¹.

Compte tenu de toutes ces attributions, le Pape qualifie les parents, à juste titre, de « véritables missionnaires » de l'amour et de la vie³². Il confirme le concept de « ministère » appliqué à leur tâche dans l'Eglise. Ce ministère éducatif des parents chrétiens est si grand et si beau, précise-t-il, que Saint Thomas n'hésite pas à le comparer au ministère des prêtres :

« Certains propagent et entretiennent la vie spirituelle par un ministère uniquement spirituel, et cela revient au sacrement de l'ordre ; d'autres le font pour la vie à la fois corporelle et spirituelle, et cela se réalise par le sacrement de mariage, dans lequel l'homme et la femme s'unissent pour engendrer les enfants et leur enseigner le culte de Dieu³³. »

familiale.

²⁹

Familiaris Consortio, 59, Le Pape souligne aussi, le « rapport profond et vital » qui existe entre la prière de l'Eglise et celle de chacun des fidèles, *Idem*, 61.

³⁰ *Idem*, 60.

³¹ *Idem*, 52.

³² *Idem*, 54.

³³ *Idem*, 38.

B LA SPIRITUALITÉ FAMILIALE

Le Pape Jean-Paul II cite, dans l'exhortation sur les tâches de la famille, les textes du Synode des Evêques de 1980. Les 43 propositions des Pères synodaux ont mis en exergue la nécessité de la spiritualité familiale. Ils partent du fait que la famille, fragilisée dans ses structures les plus restreintes, demeure une réalité incontournable en vue de l'évangélisation. Ils sont soucieux d'intégrer cette dimension d'intériorité dans la mission de la famille. Ils en déduisent une série d'options en vue de ce qu'ils appellent la « spiritualité familiale ». De quoi s'agit-il ?

« La spiritualité familiale, [disent-ils], découle de la théologie de la famille. En un mot, elle est fondée sur l'amour de Dieu pour nous et sur le commandement évangélique de l'amour de Dieu et du prochain. C'est véritablement une vocation à la sainteté, un appel de Dieu qui attend une réponse. La famille est 'Eglise domestique'. Elle est communauté de la vie familiale et de sa spiritualité. La famille est comme la première école de doctrine, de spiritualité et d'apostolat. [...] La famille est ainsi invitée à l'amour et à l'appel de Dieu. Une fois reconnue, cette dignité, les circonstances de la vie quotidienne déterminent la réponse de chacun à cet amour et à cet appel. Cette réponse manifeste expressément, pour la famille, une spiritualité de la création, de l'Alliance, de la résurrection et du signe³⁴. »

Après ce projet détaillé dans les documents remis au Pape, les Pères synodaux proposent les moyens « qui peuvent contribuer à favoriser cette spiritualité de la famille ».

C'est dans les activités quotidiennes que s'exerce le « sacerdoce des époux chrétiens ». Voici comment Henri Rollet, l'un des premiers laïcs auditeurs au concile Vatican II, décrit ce ministère sacerdotal :

³⁴ *Propositio*, 36.

« Notre sacerdoce de laïc commence avec la journée dans la prière d'offrande qui met notre vie quotidienne sous le regard du Christ. Et toutes les démarches qui tendent au long du jour à nous faire retrouver le Seigneur, de la pensée à l'oraison, de l'acceptation d'une croix à la réception d'un sacrement, sont autant de manifestations du culte d'amour et d'adoration que nous lui rendons, autant d'actes sacerdotaux. Notre prière nous exprime. Elle témoigne que nous tendons vers le Christ et par lui vers le Père ; que nous sommes attentifs à la vie de son Esprit. Elle est à la recherche constante de cette rectitude de penser et d'agir dont nous sommes incapables seuls et qui nous mène à faire le vouloir de Dieu. Elle est encore l'expression assumée par nous du culte des autres. De ceux qui ne pensent pas à prier, de ceux qui ne savent pas ou ne savent plus, de ceux qui ne peuvent pas, écrasés par une épreuve qu'ils n'ont pas pu surmonter. De ceux qui blasphèment, de ceux qui refusent, de ceux qui cherchent, de ceux qui viennent. Elle est enfin l'expression de toute la création, de cet immense cosmos sauvé comme nous-mêmes et dans l'attente de sa délivrance. Lui qui n'a ni raison, ni voix pour louer son Créateur et son Rédempteur et dont nous sommes les prêtres. [...] Notre sacerdoce de laïc, c'est aussi l'offrande de tous les actes de notre vie. [...] C'est encore l'offrande de nos efforts, surtout de ceux qui nous coûtent le plus, de nos choix avec ce qu'ils exigent de rupture, de nos renoncements multipliés à mesure que la vie s'avance, de nos victoires difficiles et précaires sur le mal dans toutes les tentations, et à travers tout cela, de notre perfectionnement. C'est enfin l'offrande de nos souffrances acceptées [...]»³⁵ :

Quoi de plus beau et de plus exigeant que ce témoignage de vie chrétienne dans la vie ordinaire ? Il montre combien les époux sont à la croisée des chemins pour rappeler au monde d'aujourd'hui cette richesse qui sous-tend l'Eglise de l'intérieur. La

³⁵ *Propositio*, 37 ; ROLLET, H. *Les laïcs d'après le Concile*, Paris, Ed. de Gigord, s.a. p. 84-85.

famille qui nourrit sa relation à Dieu lui confie aussi les joies et les peines de toute l'humanité. Elle se nourrit de la Parole de Dieu et s'approprie, au fil des temps, ces recommandations de Paul à Timothée : « Pour toi, tiens-toi à ce que tu as appris, et dont tu as acquis la certitude... Toute l'Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, réfuter, redresser, former à la justice : ainsi l'homme de Dieu se trouve accompli, équipé pour toute oeuvre bonne » (2 Tm 3, 14-17).

Ce « sacerdoce des laïcs » exige d'eux une mise à l'écart du monde et de ses sollicitations. Ainsi ils pourront se laisser enseigner par Dieu et acquérir la « saine doctrine » (2 Tm, 4, 3) pour le service de la communauté. Cette Parole de Dieu, écoutée et pratiquée, est l'un des chemins les plus sûrs vers la sainteté. Pour les époux, cette Parole est une source de sanctification réciproque : elle est parole de vérité et donc elle fait avancer en amour.

Cette Parole devient nourriture et donne la force dans le combat qu'exige l'amour conjugal. Un combat spirituel qu'on ne gagne pas à la force du poignet, ni par des actes extraordinaires, ni dans l'isolement, mais dans ce cœur à cœur confiant avec « Celui qui nous a aimés le premier ». Ce cœur à cœur nourrit à son tour « *les tâches propres à la famille* », inspire « *la prière en famille* », s'exprime souvent dans « *la piété populaire* » et motive « *la participation aux célébrations communautaires.* »

« Que nous sommes loin de tous les essais de rafistolage de ce que l'homme avait pu démolir. Nous sommes devant un choix : ou bien l'Évangile, le combat spirituel et la victoire, ou bien le laisser aller et la perte du couple. Mais nous ne sommes pas pessimistes, parce que le Christ ressuscité a toujours la victoire³⁶ »

³⁶ MARIN J., *Aimer c'est pardonner. L'appel au mariage solide, mystique et réaliste*, Société des Œuvres communautaires, Ed. des Béatitudes, 1990, p.192. Ce livre développe les pistes de réflexions et de mise en pratique de recommandations des Evêques sur la spiritualité de la famille. Les témoignages des couples qui cheminent, par des recollections, retraites, et accompagnements spirituels donnent à l'ouvrage une dimension pratique et pastorale très intéressante.

C CONCLUSION

« Animée par l'esprit missionnaire déjà au-dedans d'elle-même, l'Eglise domestique est appelée à être un signe lumineux de la présence du Christ et de son amour également pour ceux qui sont loin, pour les familles qui ne croient pas encore et même pour les familles chrétiennes qui ne vivent plus en cohérence avec la foi reçue. L'Eglise domestique est appelée par son exemple et par son témoignage à éclairer ceux qui cherchent la vérité³⁷. »

Tel est l'enjeu de la mission de la famille dans le monde de ce temps. Cette famille est confrontée à plusieurs mutations et sa sanctification ne peut se réaliser en dehors de ce combat spirituel. Une question demeure : « ce qui étonne jusqu'à fasciner, c'est le poids numérique des nouveaux chrétiens. Mais celui-ci saurait-il suffire si chaque baptisé n'a pas conscience de faire église et d'être église avec les autres ici et là-bas ?³⁸ »

³⁷ *Idem*, 54 ; *Lumen Gentium*, 35.

³⁸ Conférence de Mgr Titianna Sanon, évêque de Bobo-Dolasso (Burkina Faso), le 16 Octobre 1987, dans *Journal des missions évangéliques*, 162^e année, 1987, p. 147-158.